

Le 27 octobre 2011

Bonjour à tous,

C'est toujours avec plaisir que nous vous rendons compte des réunions de conseil municipal, par l'intermédiaire du « Trait d'Union ». Cela fait bientôt 16 ans qu'il existe et sert de relais.

Comme vous pouvez le constater, conseillers et agents municipaux sont à la tâche pour répondre à votre attente et régler les petits problèmes de la vie quotidienne. Le nombre d'habitants s'accroît tous les jours et nous connaissons le chiffre exact dans le courant du premier semestre 2012. Notre secrétaire de mairie passera chez vous pour assurer le recensement de la population. Nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.

En lien étroit avec la communauté de communes, de nombreux travaux ont été réalisés, en matière de voirie notamment (la rue de la Halle, la rue Bréant et la rue Jacques Mallet). L'enfouissement des réseaux se poursuivra dans la rue Verte. Le projet industriel de l'usine Porquet-Watts laisse à penser que la construction d'une voie nouvelle offrira de nouvelles possibilités en matière d'urbanisme. Un certain nombre de nouveaux terrains à bâtir pourrait sortir de terre entre la rue Jacques Mallet et la rue Verte. Pour ce faire nous étudions un plan d'occupation des sols (PLU) afin de mettre au point une stratégie de développement cohérente avec l'image de notre commune.

Nous sommes heureux aussi de voir que les objectifs que nous nous étions fixés lors de la dernière campagne des élections municipales sont atteints en cours de mandat et, si vous avez des suggestions ou observations à faire, nous les prendrons bien sûr en considération sachant qu'il faut, dans ce domaine là comme ailleurs, tenir compte des possibilités financières de la commune.

Au nom du conseil municipal nous vous souhaitons une bonne lecture avec l'espoir de vous rencontrer à l'occasion des animations proposées soit par l'association « Rencontres et Loisirs » soit par la commune.

Le Maire,
Jean-Claude BUISINE.

***!! La mairie sera fermée du 23 au 31 décembre 2011 !!
En cas d'urgence, merci de contacter le Maire ou un Adjoint***

Compte-Rendu de la Réunion du Conseil Municipal du 18 octobre 2011

Le compte-rendu de la précédente réunion est lu et approuvé par l'assemblée en exercice à l'exception de Brigitte DUMOULIN, Sophie PAUL, Marie-Aimée PORQUET, Damien DEHAME et Daniel GEST, absents excusés. (pouvoir donné à Jean-Claude BUISINE par Daniel GEST).

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

Création du Syndicat Mixte du Pays :

M. BUISINE présente le projet définitif de création du Syndicat Mixte du Pays des Trois Vallées et de l'association de Préfiguration du Parc Naturel Régional, regroupant les huit communautés de communes et les communes adhérentes au PNR en cours de constitution.

Le Conseil Municipal approuve les statuts.

Projet NORIAP :

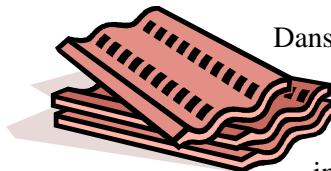


La coopérative agricole NORIAP a sollicité l'avis de la commune quant à l'installation d'un silo à grains sur notre territoire. Cette implantation est prévue à mi-chemin entre Hautvillers-Ouville et Le Titre, le long de la RD 1001.

Le détail du projet est présenté aux conseillers et leur avis est sollicité par la coopérative NORIAP.

Dans l'immédiat, le Conseil Municipal ne dispose pas d'assez d'informations pour émettre un avis, notamment pour ce qui concerne les éventuelles nuisances occasionnées par cette installation. Le Conseil Municipal émet donc un avis réservé pour le moment, et tranchera définitivement en fonction des expertises et des avis qui seront émis par les services de l'Etat.

Taxe d'Aménagement :



Dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2010, une **Taxe d'Aménagement** a été instituée et remplace désormais la Taxe Locale d'Équipement. Pour information, le taux de la Taxe Locale d'Équipement était fixé à 3% au profit la Commune.

La Taxe d'Aménagement entre en vigueur au 1^{er} janvier 2012 et son mode de calcul diffère légèrement de celui de la TLE.

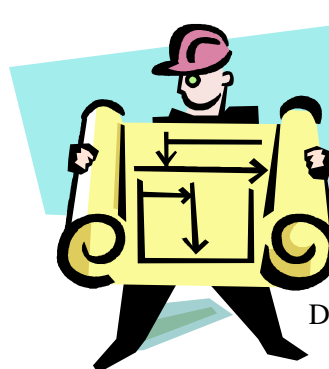
Pour l'année 2012, le Conseil Municipal décide de fixer le taux de la Taxe d'Aménagement pour Hautvillers-Ouville à **2%**, sachant que le montant de cette taxe est révisable chaque année.

Recensement de la population :

De la même manière qu'en 2007, un recensement complet de la population de la commune sera effectué en janvier et février 2012, en partenariat avec les services de l'INSEE. Sébastien MIOT, secrétaire de mairie, sera chargé de ce recensement auprès des habitants.



Plan Local d'Urbanisme :



Dans le cadre de la création du Plan Local d'Urbanisme de la commune, et suite à l'analyse détaillée des offres par les services de la DDTM, M. BUISINE indique que la Commission Communale d'Appel d'Offres a retenu le cabinet LATTITUDES d'Abbeville pour réaliser le PLU.

✂ Ets PORQUET-WATTS :

Les travaux d'aménagement de l'usine PORQUET-WATTS sont toujours en cours, et un projet réactualisé est présenté aux conseillers par M. BUISINE.

Dans le cadre de ces travaux, des achats et des viabilisations de terrains pourraient permettre la création d'un futur lotissement de chaque côté de la voie qui serait tracée.

Jean-Claude BUISINE rappelle toutefois que la commune doit être associée étroitement aux projets de développement la concernant.

✂ Festivités de fin d'année :



Lors du repas des aînés organisé le 11 Novembre ces dernières années, peu de personnes avaient répondu à l'invitation. Compte tenu de cette faible participation à ce repas, celui-ci est annulé et le conseil décide d'améliorer le colis de fin d'année qui sera offert aux personnes ayant 65 ans au 31 décembre 2011.

Le goûter des aînés est fixé au 21 décembre à 15 H, dans la salle communale.



**Le spectacle de Noël aura lieu le samedi 17 décembre à 20H.
A l'issue de celui-ci, un jouet sera offert aux enfants de moins de 11 ans.**



✂ Diagnostic énergétique :

La FEDELIC, en partenariat avec le Parc Naturel Régional, propose de mettre en place un diagnostic énergétique pour les communes qui en feraient la demande.

Pour le moment, la commune termine l'enfouissement de ses réseaux.



✂ Travaux électriques :

Suite à la dernière réunion, des devis ont été sollicités auprès de la FEDELEC, concernant des travaux d'enfouissement de réseaux électriques, de téléphone et de communication, et d'éclairage public.

Le montant de la part restant à la charge de la Commune serait le suivant :

- Rue du Bois : 18.152 €,
- Rue de la Halle : 31.780 €,
- Rue Bréant : 59.035 €.

Dès que les travaux de la rue Verte seront terminés, l'accord sera donné pour lancer les travaux dans la rue du Bois.

✂ Informations diverses :

✦ La deuxième classe de la commune a accueilli Melle Camille HEMMER, nouveau professeur des écoles, à qui nous souhaitons la bienvenue. Au total, l'école de la commune accueille cette année 46 élèves, répartis sur les 2 classes.

✦ L'« Opération Brioches » qui s'est déroulée les 8 et 9 octobre derniers, a rapporté la somme nette de 478 €

EN BREF

Passport



Depuis le 27 mars 2009, la commune n'est plus compétente pour délivrer les passeports et transmettre les demandes de passeport à la sous-préfecture.

Vous devez obligatoirement vous adresser à la mairie d'Abbeville. Par contre, nous conservons notre compétence en matière de recueil des demandes de cartes nationales d'identité.

Les horaires des bus sont dorénavant téléchargeables et imprimables sur le site Internet

www.trans80.fr

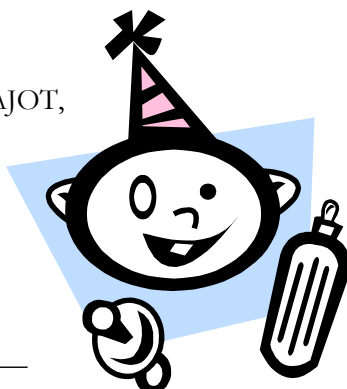
Naissances

Bienvenue à :

Louise DUPONT—SAJOT,
9, rue de la Halle,
née le 8 août ;

Léa JULES,
335, rue de l'Eglise,
née le 16 août ;

Lalie CORDONNIER—
DEVIMES,
55, rue Bréant
née le 24 août,



Martin DECAYEUX,
30, rue de Crécy
né le 4 octobre.

Les membres du conseil municipal leur souhaitent beaucoup de bonheur et félicitent les jeunes parents.

Mission Locale
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de la
Picardie Maritime

Adresse : 82 rue Saint Gilles 80100 Abbeville

☎ 03.22.23.28.26 - 📠 03.22.23.28.27

E-mail : plie.picardie.maritime@wanadoo.fr

Une permanence par mois à Nouvion :

Centre médico Social
54 route nationale

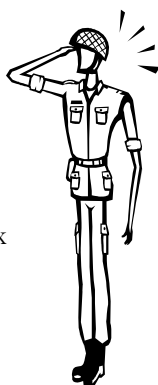
☎ 03.60.03.41.01 de 14h00 à 17h00.

Centre d'information et de recrutement des Forces
Armées

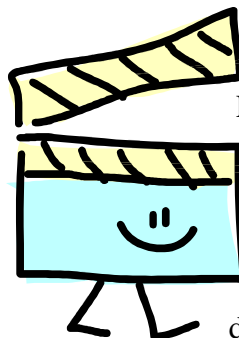
- Permanence à Abbeville au CIO -
17 rue Charlet
de 9h à 12h et de 14h à 16h30
les 3 novembre et 1^{er} décembre.

- Contact :

36 rue de l'Amiral Courbet
B.P. 3004 - 80027 Amiens Cedex
Tel : 03.22.71.77.50.



Cinéma



L'espace Ponthieu -
Marquenterre qui gère le
cinéma Cyrano à Crécy
diffuse toutes les semaines un
programme qui suit l'actualité
cinématographique de près,
dans une salle très agréable.

Adresse :

32 rue du Maréchal Leclerc à Crécy en Ponthieu
☎ 06.87.84.65.78.

*Des réductions peuvent être obtenues auprès de la
mairie.*

Liste des assistantes Maternelles

Age 0 à 6 ans

Roselyne Mongin : 125 rue de l'Eglise.
☎ 03.22.31.71.25 et 06.50.02.65.81

Dominique Parmentier : 210 grande Rue à Ouville.
☎ 03.22.31.15.57

Nathalie Ternois : 210 rue de l'Eglise.
☎ 03.22.31.23.89

Marilyne Tillier : 353 rue du Soleil Levant à Forest
l'Abbaye.
☎ 03.22.23.23.67

Marie-France Humblet : 665 Grande Rue à Ouville.
☎ 03.22.23.87.49

Martine Chopin : 15, rue du Pré Vert.
☎ 06.71.79.59.07

Ouverture des déchetteries



Deux déchetteries sont ouvertes aux habitants du
canton depuis 2002. Elles leur offrent la possibilité
d'y déposer de nombreux types de déchets.

mail : administration@cc-nouvion.fr

Horaires d'ouverture :

	Agenvillers	Noyelles s/mer
Mercredi	8h45 à 12h	13h30 à 17h00*
Vendredi		8h45 à 12h00 13h30 à 17h00*
Samedi	13h30 à 17h00*	8h45 à 12h00
Dimanche		8h45 à 12h00**

* 18H en juin, juillet et août

** fermée en décembre, janvier et février

Numéros d'urgence gratuits

Sapeurs pompiers :18	
Samu : 15 (quand ça ne peut pas attendre)	
Police : 17	
Gendarmerie de Nouvion 03.22.23.15.17	
Centre anti-poisons de Lille 03.20.44.44.44	

Electricité Réseau Distribution France



En cas d'urgence, dépannage électricité 24h/24 et 7j/7

0 810 333 080

Pour un raccordement : Accueil Raccordement
Electricité Picardie

0 810 34 79 48

Gaz Réseau Distribution France



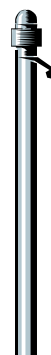
En cas d'urgence, dépannage 24h/24 et 7j/7

0 810 433 080

Pour un raccordement : Accueil Gaz Naturel
raccordement et conseils

0 810 224 000

Recensement national



Nous rappelons **aux jeunes, garçons et filles**, qu'ils doivent se rendre en mairie dans le courant du mois où ils atteignent leurs **16 ans**, afin de procéder

au **Recensement National** (ancien Recensement Militaire). Cette démarche est **OBLIGATOIRE**. Selon les informations qui nous sont communiquées par divers organismes, notamment l'INSEE, certains d'entre vous peuvent être contactés par la mairie. Mais cette convocation n'est pas systématique... Nous vous conseillons donc de ne pas attendre d'être convoqué et de vous rendre de vous-même, en mairie, muni du livret de famille.

Lors de votre recensement, une attestation vous sera remise ; cette attestation est indispensable pour toute inscription aux examens, concours, permis de conduire...

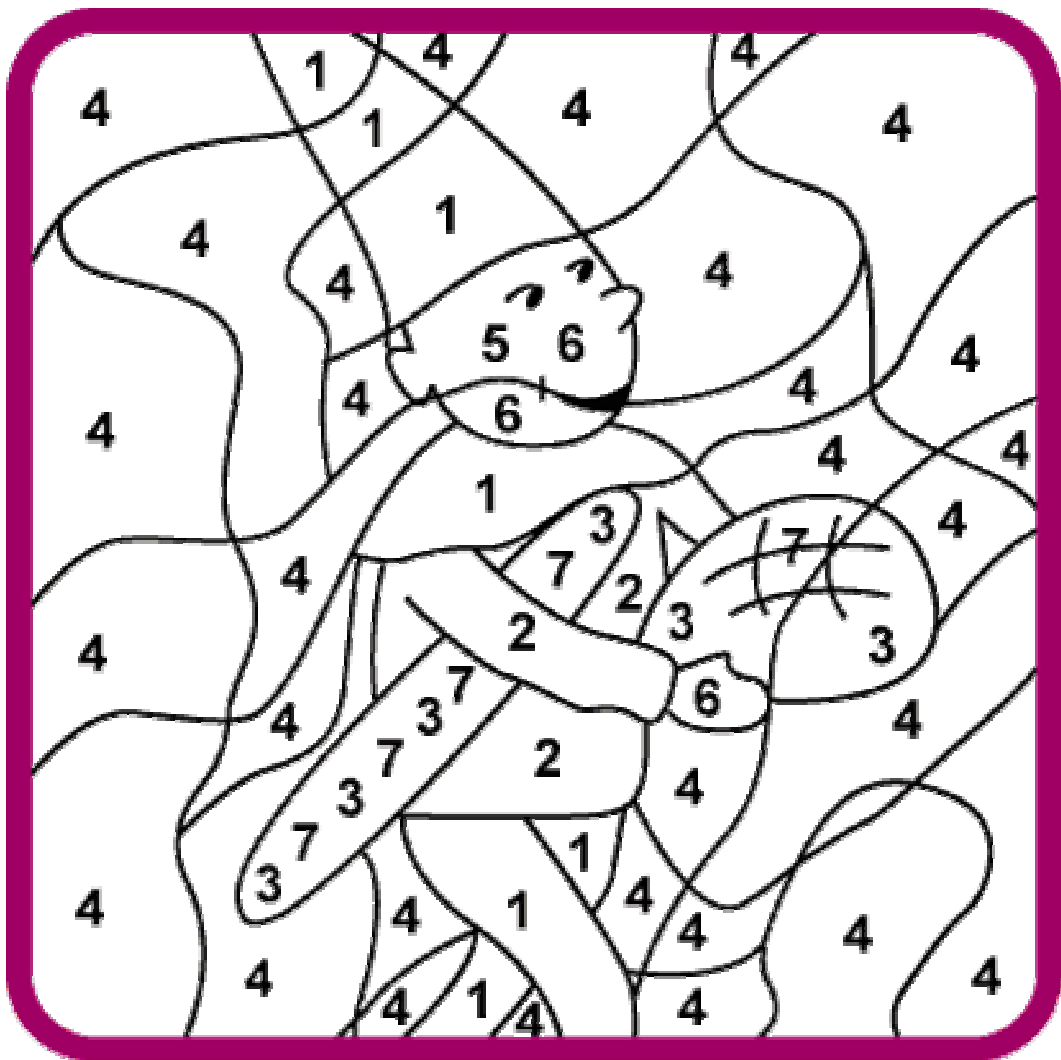
Inscriptions sur la liste électorale

Les inscriptions sur la liste électorale doivent être déposées en mairie avant le 31 décembre 2011, dernier délai. Ne tardez pas... au-delà de cette date, aucune inscription ne peut être matériellement reçue en mairie.

Coloriages d'automne...



www.les-creatifs.com



1 2 3 4 5 6 7